



Le partage de l'eau

Mise en valeur de notre patrimoine local

« La vie c'est de l'eau. Si vous mollissez le creux de la main vous la gardez. Si vous serrez les poings, vous la perdez ! »

Jean Giono



Préambule

- ✓ H₂O : deux atomes d'hydrogène pour un atome d'oxygène, une formule chimique indispensable à toute forme de vie sur terre. Le corps humain contient environ 60% d'eau...
- ✓ L'eau est inégalement répartie sur la planète, ce qui a des conséquences notamment pour la vie des humains, d'autant plus que les besoins en eau augmentent avec l'accroissement de la population sur terre.
- ✓ L'eau douce est un enjeu politique et économique majeur pour l'homme depuis la nuit des temps.
- ✓ *La goutte d'eau de rosée devient une denrée rarissime, ou un torrent dévastateur que personne ne peut retenir. Mais nous, nous pouvons tous être animateurs de la protection et de l'utilisation de cette ressource indispensable à la vie...*



La nature de l'eau

- ✓ L'eau est indispensable à toute forme de vie sur terre.
- ✓ Le cycle de l'eau est un mouvement perpétuel extraordinaire mais très complexe.
- ✓ La quantité d'eau sur terre reste inchangée depuis qu'elle est apparue. L'eau ne se perd pas, elle ne se crée pas, elle se transforme.
- ✓ L'une de ses principales propriétés est qu'elle peut dissoudre d'autres éléments, ce qui fait à la fois sa force et sa faiblesse.
- ✓ L'eau dans le monde c'est 97% d'eau salée pour seulement 3% d'eau douce.



Les constats - Généralités

- ✓ Partager l'eau c'est apprendre à vivre ensemble.
- ✓ Plus d'1 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau « saine ».
- ✓ 1/3 de la population mondiale est privée d'eau potable.
- ✓ Les besoins en eau sont de plus en plus importants, ils augmentent de plus en plus vite : augmentation de la population humaine, agriculture intensive, industrie... (besoins multipliés par 7 entre 1900 et 1995 !).
- ✓ L'eau est une richesse très mal partagée (l'eau à volonté au robinet en France, plusieurs kilomètres de marche pour un litre d'eau dans le Sahel !).
- ✓ Son exploitation est différente selon les Etats.
- ✓ L'eau est source de tension entre certains Etats (ex : le partage des eaux du Jourdain, du Nil, ou encore l'exploitation et le partage des eaux souterraines en Afrique...).



Les constats - Généralités (suite)

- ✓ L'eau est de plus en plus traitée comme une marchandise.
- ✓ L'exploitation de l'eau a parfois des conséquences néfastes sur le milieu naturel.
- ✓ Malgré son pouvoir d'auto épuration, l'eau est malheureusement altérable.
- ✓ L'eau fournit de l'énergie.
- ✓ L'eau a un aspect ludique.
- ✓ L'eau a un aspect sacré et religieux.
- ✓ L'homme est aujourd'hui devant une grande interrogation sur le devenir de l'eau. On peut regretter que lors de la dernière conférence mondiale sur l'eau, le « Droit à l'eau » n'ait pas été inscrit au rapport final.



Les constats - Bassin méditerranéen

- ✓ L'eau est un paramètre primordial pour les pays du pourtour méditerranéen, tant culturellement qu'économiquement et représente un enjeu incontournable.
- ✓ Notre région, une exception dans le bassin méditerranéen. Alors que les pays du pourtour manquent d'eau douce, le sud-est de la France semble être privilégié grâce à son contexte géographique et climatique.
- ✓ Le sud-est de la France est globalement riche en eau douce. Mais cette richesse, bien redistribuée sur l'ensemble de la région, est essentiellement due à la domestication de l'eau : barrage de Serre-Ponçon, canal de Provence, réseau d'irrigation de Craonne, captage de la nappe de la Crau...
- ✓ Cette domestication de l'eau a forcément un impact sur le milieu naturel. Impact qui peut être néfaste pour l'environnement et la biodiversité : pollutions industrielles, urbaines et agricoles, dérèglement des équilibres naturels... (ex : l'étang de Berre).



Les constats - Au niveau local

- ✓ Le rapport de la ville d'Istres avec l'eau est indéniable tant culturellement qu'économiquement. La commune dispose d'un patrimoine « en eau » remarquable : de l'étang de Berre à celui de Rassuen en passant par Entressen et l'étang de l'Olivier, de la nappe phréatique de la Crau aux canaux de Craponne et de Boisgelin, Istres s'est construite autour de l'eau. Un patrimoine qui mériterait une meilleure mise en valeur à des fins : touristiques, environnementales, urbanistiques, économiques, culturelles et sportives.
- ✓ Le développement, ces 40 dernières années, de la zone industrialo-portuaire de Fos/Marseille a permis un essor important de la ville, contribuant à sa prospérité actuelle.
- ✓ On constate aussi la disparition de nombreuses sources, fontaines et roubines, en raison notamment d'un tarissement de certaines sources, de l'urbanisation, de la distribution « moderne » de l'eau potable au robinet et des règles de salubrité publique.



Les constats - Au niveau local (suite)

- ✓ Il y a quelques années, la ville d'Istres, gérait l'exploitation de l'eau par le biais d'une régie municipale. Depuis, cette gestion a été confiée à une société privée (via l'intercommunalité). Un choix qui de nos jours suscite un questionnement notamment en terme de prix de l'eau pour l'utilisateur.
- ✓ On note également l'utilisation inappropriée, voire le gaspillage dans certains cas, de l'eau potable tant par les usagers que par la collectivité, les services publics ou encore l'industrie.
- ✓ On peut aussi constater le mauvais état de certains canaux qui demanderaient un meilleur entretien et une conservation adaptée.



Les constats - Au niveau local (suite)

- ✓ L'appropriation au fil du temps, par certains riverains, de berges, voire de chemins du domaine public, entravant ainsi l'accès de tous à certaines zones littorales, au mépris de la loi (loi littoral de 1992).
- ✓ L'entretien insuffisant des divers étangs de la ville et le manque d'information sur leur état sanitaire (étang de Rassuen particulièrement).
- ✓ Les interrogations qui existent sur la possibilité ou non de disposer à Istres d'un « compteur vert ».
- ✓ L'inégalité, pour certains usagers, à l'accès au « tout à l'égout » et/ou au réseau d'eau potable.
- ✓ L'hétérogénéité de l'accès à l'eau des canaux d'irrigation. Certaines parcelles paient une taxe sans pour autant bénéficier de cette eau.



Les enjeux - Généralités

- ✓ **Assurer** l'accès à l'eau à chaque être humain.
- ✓ **Préserver**, partout, la qualité de l'eau, qu'elle soit douce ou salée.
- ✓ **Lutter** contre toute forme de pollution.
- ✓ **Définir** le statut de l'eau : bien universel ou marchandise ?
- ✓ **Choisir** une politique appropriée de gestion de l'eau, à tous les niveaux.
- ✓ **Contribuer**, dans la mesure du possible, à la solidarité nécessaire pour le partage et l'accès à l'eau.
- ✓ **Promouvoir** une utilisation citoyenne de l'eau.



Propositions & enjeux - Locaux

Le Conseil des Sages a émis de multiples propositions dans le cadre du partage de l'eau et de la mise en valeur de notre patrimoine local. Ces propositions impliquent des enjeux d'ordre économique, touristique, environnemental...

Les Sages ont le sentiment, fondé ou non, qu'il est nécessaire de réfléchir à une harmonisation, au niveau intercommunal, des contrats liés à la distribution et au traitement de l'eau potable. De plus, tous s'accordent à dire, que dans l'ensemble les usagers payent l'eau potable trop cher.

- ✓ Œuvrer à la réhabilitation de l'étang de Berre par le détournement des eaux de rejet du canal usinier de St-Chamas.
- ✓ Mettre en valeur l'étang de Rassuen et les friches industrielles, et y aménager un espace de loisirs.
- ✓ Poursuivre la réhabilitation du chemin du littoral en aménageant (sur pilotis par exemple) les parties non terminées entre les Heures Claires et la Romaniquette.



Propositions & enjeux - Locaux (suite)

- ✓ Revaloriser le patrimoine de la zone littorale de l'étang de Berre avec, par exemple, la mise en valeur de la Maison de Cascaveau.
- ✓ Créer un « **parcours de l'eau** », chemin de randonnée qui relierait entre eux les différents plans d'eau et sources de la commune, et qui mettrait en exergue le patrimoine local (doc annexe 1).
- ✓ Reconstituer et valoriser le chemin piétonnier autour de l'étang de l'Olivier
- ✓ Développer un « tourisme naturel » et des activités de loisirs, sur l'étang d'Entressen.
- ✓ Accentuer le nettoyage et l'aménagement des plages de l'étang de Berre, situées sur le territoire communal, pour les rendre de nouveau accessibles à la baignade et aux loisirs.
- ✓ Nettoyer les canaux d'irrigation (Boisgelin et Craponne) ainsi que leurs abords et entretenir les roubines : ces travaux pourraient être confiés à des entreprises de réinsertion, dans le cadre du CUCS.



Propositions & enjeux - Locaux (suite)

- ✓ Dans la mesure du possible, raccorder les habitations du pourtour de l'étang de l'Olivier au réseau d'assainissement (tout à l'égout). A défaut, aider les riverains à se mettre en conformité avec la législation sur le traitement des eaux usées.
- ✓ Aménager et faire vivre une «**Maison de l'Eau et du Sel**». Cet établissement serait le point de départ et d'arrivée du « Parcours de l'eau ». Il pourrait être implanté dans la « maison de Cascaveau », dans l'ancienne coopérative agricole (centre ville), à l'ancien moulin à huile dit la « Ressence », ou bien au bord de l'étang de l'Olivier dans le cadre de l'aménagement du Grand Istres. Adossé à cette maison, il pourrait être aménagé un jardin méditerranéen et provençal. (doc annexe 2)
- ✓ Implanter, en ville et dans les quartiers, des fontaines d'eau potable.
- ✓ Editer une plaquette d'information sur «l'eau à Istres» : données pratiques, sensibilisation à une utilisation raisonnée de l'eau, présentation de la Maison de l'Eau et du Sel...



Propositions & enjeux - Locaux (suite)

- ✓ Construire ou aménager une « **école d'apprentissage de la pêche de loisirs** », ouverte à tous (stages, formations...) (doc annexe 3)
- ✓ Réhabiliter la piscine du CEC, le centre aquatique « la Pyramide » (ou en créer un nouveau) et remplacer le Bassin d'Apprentissage Mobile d'Entressen.
- ✓ Relancer la manifestation « les 24h d'Istres », ou bien créer une nouvelle manifestation dans le même esprit, sur l'étang de l'Olivier.
- ✓ Déplacer le jet d'eau dans le centre de l'anse du Castellan, tant pour un aspect esthétique que pratique.



Conclusion - L'eau, un atout pour Istres

Si la ville d'Istres ne peut se revendiquer comme étant une ville d'eau, elle peut toutefois revendiquer sa place privilégiée entre Crau et Méditerranée. Une place qui, naturellement, lie la ville et l'usage de l'eau.

Ici, étangs, sources, nappe de la Crau, canaux..., font partie intégrante du patrimoine local.

Ici, l'usage de l'eau peut être ludique et économique. Des joutes aux pêcheurs, du nautisme à la baignade, de l'irrigation des cultures au robinet, l'eau s'inscrit dans la vie quotidienne des Istréens.

Alors, Istres « cité des étangs » ? C'est un sentiment partagé qu'illustre ce poème écrit par un Sage.



La petite île aux étangs

*Istres surgit des étangs !
Istres ; une histoire d'eau.
Parmi ses fontaines, elle s'étend...
Vraiment, le patrimoine est beau !*

*Etangs d'eau douce et salée,
Fontaines d'eau potable ou non
Une faune et une flore variées
Richesse en eau avec surnom*

*Allez vous promener autour de ces étangs !
Allez vous rafraîchir aux sources qui jaillissent !
Allez : Istres vous tend les bras
Et vous dit : « à l'eau, à l'eau, que tout fleurisse ! »*

Danielle Tronc



Documents annexes

Annexe 1 : Le parcours de l'eau



Le Castellan
L'oppidum du Castellan
L'étang de l'Olivier
La chapelle Saint Sulpice

Source Sainte Catherine

Le moulin de Cascaveau
Canaux de Craponne et de Boisgelin → « fabriques » au fil de l'eau (dont le moulin à farine de Cascaveau), fertilisation de la crau
Canal de liaison entre les étangs de l'Olivier et de Berre

Source de la Chapelle Saint Martin
Histoire ancienne → Toti, Chapelle Saint Martin
Histoire récente → Base aérienne, Zone industrielle de Fos

Source de la grotte de l'abbé Régis
Privilège à ISTRES de l'Abbaye de Montmajour → Chapelle et prieuré de St Pierre de la Mer
Souterrain de St Pierre

Source du bateau de Saint Pierre
Bailli de Suffren, Bateau de Suffren

Source de la plage Saint Martin
L'étang de Berre avant 1960 et depuis

Source de la falaise de Rassuen
Habitants préhistoriques du « Baou »
Création de la chimie industrielle à Rassuen, salinisation de l'étang, pompe à feu

Source de Junas
Les jardins « ouvriers »

Source de la pinède
Le Deven et son histoire

Puits et voie romaine
Histoire

Source du tunnel du Ranquet
Histoire du sel et plus particulièrement du tunnel de Citis à Ranquet, le quai d'expédition
Histoire du Ranquet des cabanons à nos jours

..... Itinéraire de base (13 km retour de Rassuen possible en bus)

..... Variante (16,5 km)

Depart et Arrivée
Place Sainte Catherine

Ebauche de ce que pourrait être l'un des PARCOURS DE L'EAU

Dénomination de l'étape
Les noms des sources sont ceux de Marius VIGNOLO

Histoires du patrimoine d'Istres que l'on peut évoquer à chaque étape. Elles ont été racontées par Rémi BALZANO et Alain GOUVERNEUR à quelques sages qui les ont accompagné au cours de cette promenade

Annexe 2 : La Maison de l'Eau et du Sel

Nous n'avons pas abordé dans le détail la question du sel.
Nous nous bornerons ici, pour notre part, à la question de l'eau.

Voici comment nous imaginons une « maison de l'eau ».

À L'EXTÉRIEUR

- D'abord un jardin, dans lequel nous trouverions la flore locale et, dans la mesure du possible – sans aller jusqu'au zoo – une partie de la faune locale (cages ? volières ?)
- Dans ce jardin, des bancs pour le repos, des bassins d'agrément avec des poissons et des plantes d'eau et quelques jeux aquatiques de type toboggan pour les enfants.
- Une allée fleurie conduisant à la « maison du sel et de l'eau », partagée en son milieu par des bassins, des jets d'eau ou un petit canal artificiel.
- Devant cette maison, une fontaine.

À L'INTÉRIEUR

- Un mur d'eau (cascade).
 - Des aquariums (eau douce, eau de mer) mettant en valeur les variétés locales de poisson.
 - Un circuit « ludique » de l'eau emplissant l'espace au-dessus des têtes (par une alternance de conduits transparents et une circulation à ciel ouvert).
 - Un circuit « pédagogique » de l'eau (au moyen de tuyaux transparents) de l'extraction au recyclage).
 - Sur un mur, une cartographie géante de l'eau (Méditerranée, Rhône, Durance, Sorgue, étangs, plans d'eau, canaux, sources en activité, localisation de la nappe phréatique, etc...)
 - Sur des cimaises, une exposition permanente (histoire, géologie, vie pratique, économie de l'eau, réflexes citoyens, etc...)
- .../...

Annexe 2 : La Maison de l'Eau et du Sel (suite)

- Sur des écrans, des vidéos et des diaporamas sur l'eau (écoute par casque individuel).
- Dans des « box », des exercices de physique et de chimie sur l'eau à destination des enfants et des adultes (manipulations, travaux pratiques comme, par exemple, la fabrication d'électricité par électrolyse, la mise en action de dispositifs par la vapeur, la mise en œuvre de procédés de filtrage, etc...)
- Du matériel ancien et nouveau (vieilles pompes, pompes modernes, etc...)
- Un lavoir (reconstitué à partir de vieilles photos).
- Une fontaine d'eau potable ou un bar à eau (avec notice sur la qualité de l'eau).
- Un – ou des – présentoir(s) avec de la documentation sur l'eau (dont un livret « citoyen » sur l'utilisation de l'eau), sur les chemins de randonnée de l'eau, sur un circuit par minibus pour visiter les plans d'eau, etc...)

Pour nous, l'eau doit être omniprésente.

Annexe 3 : L'école d'apprentissage de la pêche de loisirs

Proposition :

Construire ou aménager une « maison d'initiation et d'apprentissage de la pêche » et proposer des stages payants d'une semaine à tous les apprentis pêcheurs (jeunes et moins jeunes) amateurs de pêche en eau douce ou en mer, ce qui implique l'hôtellerie, l'hébergement et le suivi des stagiaires.

L'apprentissage comporterait : la connaissance des différentes espèces et notamment celles de la région, la découverte des matériels de pêche, le montage des lignes, la connaissance des différents modes de pêche (eau douce et mer), la manière de préparer les « amorces » adaptées au type de pêche visé, la connaissances des « esches » à employer, la pratique de la pêche en étang ou au bord de mer, mais aussi une initiation au milieu de l'eau, à sa protection, à sa qualité, et donc aux espèces qui y vivent, faune et flore.

Ces stages seraient bien entendu « payants » et l'offre de pêche peut se faire sur l'étang de l'Olivier (en priorité) mais aussi sur l'étang d'Entressen (avec accord de la Société de pêche d'Entressen, mais il y a toujours moyen de « favoriser » des accords), l'étang de Berre et au bord de mer, ce qui permet d'apprendre à pêcher différentes espèces et de pratiquer différents modes de pêche (pêche au coup, pêche au lancer, pêche au surf-casting etc...)

Cette proposition ne tend pas à shunter l'Association de Pêche d'Istres, qui est une société non affiliée à la Fédération de Pêche des Bouches du Rhône (donc par les structures « officielles » de la pêche en France), l'étang de l'Olivier bénéficiant d'un statut d'eau close permettant une gestion privée (gestion subventionnée par la Municipalité d'Istres et coût de la carte de pêche modique pour les habitants d'Istres mais aussi pour les pêcheurs venant d'ailleurs) et sur lequel une pêche traditionnelle existe (pêche à la foène, on dit aussi à la fouine) ; au contraire, l'API peut être intégrée au projet pour fournir son expérience mais aussi ses bénévoles, à condition qu'elle soit intéressée par le projet.

La Société de Pêche d'Entressen peut aussi être intéressée et « intégrée » au projet.

.../...

Annexe 3 : L'école d'apprentissage de la pêche de loisirs (suite)

Arguments :

- l'étang de l'Olivier est un étang très poissonneux même s'il est « mal équilibré » du point de vue des espèces le peuplant (prééminence de l'espèce « brème »). Néanmoins, il est vraiment dommage de ne pas exploiter cette extraordinaire potentialité.
- cet étang jouit d'une grande réputation auprès des pêcheurs de concours et a vu de nombreuses épreuves organisées dans le cadre des compétitions de pêche au coup au niveau national, mais aussi au niveau local grâce à l'API (Hameçon d'Or).
- les effectifs de pêcheurs diminuent constamment en France, et il convient pour enrayer ce phénomène de former des jeunes (mais d'autres aussi) qui seront les cotisants de demain.
- Un jeune est « vacciné » à la pêche s'il prend du poisson d'où la nécessité de le former pour qu'il sache prendre le poisson mais aussi le respecter. On garde les beaux sujets pour les manger si on aime le poisson, bien entendu, sinon on remet écologiquement et délicatement les prises à l'eau (sauf les nuisibles), pour le plaisir de les reprendre une autre fois, quand elles seront encore plus grosses. C'est cela la philosophie de la pêche !
- la pêche est un « art » qui s'apprend. Certes, on peut prendre du poisson « par hasard », mais c'est beaucoup plus sûr quand on a appris différentes techniques et aussi un peu les mœurs des poissons, leur comportement, même si la « bredouille » peut encore exister (et heureusement !).
- il existe des besoins, partout en France, pour l'apprentissage de la pêche. Les écoles de pêche agréées par les structures officielles de la pêche en France existent surtout au niveau des Associations Agréées de Pêche, mais il y a peu de possibilités de stages et peu de « maisons de pêche ».
- Bien entendu, il faudra trouver du personnel sérieux et solide pour l'hôtellerie et l'hébergement et surtout **s'appuyer sur un encadrant pêche qui soit obligatoirement un guide de pêche professionnel capable d'organiser la formation**, le tout étant de garantir des séjours dont la réputation se fera vite par le « bouche à oreille », mais dont il faudra aussi faire la promotion par une publicité adéquate et ciblée. Une visée de stages pour 15 à 20 participants nous semble être correcte pour un début et pour « rentabiliser » l'investissement sur une période raisonnable. Les stagiaires pourraient être éventuellement accompagnés ou visités ce qui serait bon pour l'économie de la ville. .../...

Annexe 3 : L'école d'apprentissage de la pêche de loisirs (suite)

Il y a un véritable créneau à mettre en place si on est convaincu de la viabilité du projet. Mais, pour le vérifier, il conviendra, sans doute, de s'appuyer sur une étude de marché.

Il appartiendra à la Municipalité d'Istres de décider si ce projet peut être sélectionné et si sa faisabilité peut être étudiée.

Maintenant, si le projet semble très (trop) ambitieux, il serait possible de l'adapter à un plan local (voire départemental) sans hôtellerie : des journées pêche avec formation comme décrite ci-dessus sur plusieurs jours lors d'un trimestre (un peu comme un centre aéré mais ciblé sur la pêche et la connaissance de l'eau) ou en période vacances (avec un encadrement moins lourd mais toujours aussi sérieux et basé sur des bénévoles). Il faudra quand même un local, du matériel, avec ou sans prévision de déjeuner selon l'organisation choisie.

Quel que soit le choix, c'est l'étang de l'Olivier qui sera mis en valeur.



Le partage de l'eau, mise en valeur de notre patrimoine - Juin 2009